

Chers Châtillonnais, Chers Fontenaisiens,

Dans le cadre des **élections départementales** qui se tiendront les 20 et 27 juin prochains, **Châtillon 2030** a souhaité nous interroger sur 3 axes.

La majorité des questions concerne spécifiquement Châtillon, et forme le cœur de l'engagement départemental d'**Anne-Christine Bataille**, d'autres sont plus générales. C'est donc Anne-Christine qui répondra aux questions qui relèvent de Châtillon, dans le prolongement des **actions concrètes** menées par elle depuis 6 ans au sein de la majorité départementale, détaillant dans le même temps ses engagements pour les années à venir au service des châtillonnais.

Les questions plus générales amèneront une réponse commune, illustrant notre travail commun au service de notre canton.

QUARTIER NORD : ZONE MÉTRO_VAUBAN

Que proposez-vous pour améliorer l'entrée nord de la ville, du carrefour du métro au carrefour Liberté-Verdun, tant en plantations d'arbres qu'en termes de voirie ?

Envisagez-vous de soumettre, une fois élu, un projet de rénovation du périmètre relevant de l'Office départemental de l'Habitat du 92 dite zone Vauban, déjà très ancienne, et qui mériterait certainement d'être profondément remaniée.

Concernant la végétalisation le long des avenues de Verdun et de Paris, **78 arbres ont été plantés** en début d'année, offrant ainsi une **belle diversité d'essences**.

A mon initiative, une étude de **végétalisation le long du tramway** sur les surfaces gazonnées a été sollicitée. Elle est actuellement en cours et prendra en compte le choix d'essences **correspondant aux enjeux environnementaux et climatiques de notre territoire**.

Concernant le quartier Vauban et Peyronnet, depuis 2015, de très nombreuses **actions ont été réalisées en relation avec l'association des locataires et le bailleur social pour améliorer le quotidien de tous les habitants du quartier** telles que la pose de persiennes sur l'ensemble des appartements, le remplacement d'ascenseurs dans 2 immeubles, des opérations de dératisation faites régulièrement, la rénovation des halls d'immeuble, l'enlèvements d'épaves sur le parking extérieur, la privatisation du parking ou bien encore, comme récemment, à la verbalisation de la mécanique sauvage. Plus de 1,6 millions d'euros ont été investis pour ce quartier où beaucoup de choses restent encore à faire. Sans parler des logements d'hébergement d'urgence que j'ai pu mettre en place en partenariat avec les bailleurs sociaux et les associations.

Pour le prochain mandat, je propose plusieurs projets importants pour prolonger les actions déjà engagées et continuer à revaloriser les bâtiments tout en réaménageant les espaces extérieurs pour une résidentialisation plus verdoyante et cohérente avec la proximité de la coulée verte : Ainsi, je veille à la poursuite des changements d'ascenseurs et la rénovation des cages d'escalier. En collaboration avec l'association de locataires, nous proposerons une réorganisation des collectes des ordures ménagères et la création d'un véritable « poumon vert » arboré et d'aires de jeux adaptées ainsi que la mise en place de Conseils de résidents.

SÉCURITÉ TRAVERSÉE DE L'AXE 906

Quelles orientations soutiendriez-vous afin de rendre moins anxiogène la traversée de la D906 pour nos enfants, ou jeunes adolescents, qui doivent se déplacer vers des établissements scolaires de l'autre côté de la départementale, ainsi bien sûr, que pour nos anciens ? Limitations de vitesse ? Refonte des carrefours ? Et, aussi, en corolaire, aboutir à une circulation moins chaotique...

Concernant la traversée du tramway, à mon initiative, des **panneaux solaires lumineux d'avertissement** ont été installés aux abords.

De même, les points d'amélioration ont été identifiés. A mon initiative, une concertation avec les riverains, l'exploitant et la commune a été menée. Des réflexions sont actuellement en cours pour trouver des solutions techniques adaptées et plus satisfaisantes de sécurisation.

Concernant **les intersections des rues Guy Moquet et Léonard Mafrand** avec l'avenue de Paris, A la demande des riverains et en lien avec eux, j'ai demandé la mise en place d'une étude afin de pouvoir leur proposer des mesures complémentaires de sécurisation. Plusieurs options devraient être envisageables : soit en les équipant de **feux tricolores**, soit en les aménageant en « mini zones 30 » avec des **plateaux surélevés**, qui ont l'avantage de bien marquer les traversées et de contraindre les automobilistes à les franchir au pas.

Enfin, une **analyse des stationnements potentiellement gênants** pour les piétons est engagée et des propositions seront faites dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, j'ai sollicité l'implantation de **radars pédagogiques dans les deux sens de circulation** aux emplacements définis par les services départementaux de la voirie, dans le respect des règles techniques (par exemple en dehors des zones de carrefours), pour objectiver la situation avant le cas échéant d'entreprendre des études ciblées. A proximité de l'école arc-en-ciel, un ralentisseur a été posé sur la contre-allée.

Je continuerai à soutenir les **actions de prévention routière pour nos collégiens** et propose pour l'avenir d'y intégrer un programme de sensibilisation adapté à la traversée de la 906.

Et je continuerai à solliciter du Département la **mise en place d'aménagements cyclables** aux abords de la future station de métro **suffisamment attractifs et sécurisés** pour inciter les cyclistes à emprunter ces voies dédiées plutôt que les chemins des Vallons de la Bièvre (coulée verte). Toutefois, et parce qu'il est vain d'imaginer que les cyclistes cesseront d'emprunter la coulée verte, nous proposerons, avec Laurent Vastel un **plan ambitieux d'aménagement de la coulée verte** afin de protéger les piétons et fluidifier le parcours cyclable.

AGRANDISSEMENT DU COLLÈGE GEORGE SAND

Pouvez-vous vous engager à faire mettre en œuvre l'extension du collège George Sand ? Cette extension avait bénéficié d'un avis favorable émis par le président du Conseil départemental en 2018 en réponse à une demande de la précédente Municipalité. Sa construction supposait que l'actuelle école Jean Jaurès soit démolie. Quelles solutions préconisez-vous pour gérer l'intervalle : nouvelle sectorisation ? Vous engagez-vous à pérenniser dans ce cadre notre quota à Alain Fournier, voire à l'étendre ?

En 2018, le Département s'est engagé à réaliser **l'extension du collège George Sand**. Celle-ci reste d'actualité et **vous pouvez compter sur ma détermination pour veiller au respect de cet engagement**. Comme vous le savez, cette extension ne pourra pas intervenir avant 2024 car elle nécessite d'attendre la libération du terrain le jouxtant. Un retard dans la réalisation du projet de construction de la nouvelle école maternelle, entraîne par ricochet le report de la réalisation de cet agrandissement.

Concernant la sectorisation des élèves châillonnais au collège Alain Fournier de Clamart, celle-ci ne sera pas remise en cause. Compte tenu des effectifs actuels du premier degré, une hausse des effectifs au Collège George Sand pourrait intervenir à compter de la rentrée 2023. Si les prévisions confirment une hausse à long terme, une modification de la sectorisation pourra bien entendu être engagée. Elle aura pour objectif de répartir les élèves châillonnais entre les collèges du département Paul Eluard, George Sand et Alain Fournier. Sur cette question comme pour les autres, je resterai particulièrement vigilante à ces évolutions éventuelles. Je suis d'ailleurs très fière du mur d'escalade que j'ai pu obtenir dans le gymnase Paul Éluard ou encore du dispositif de **médiation éducative** qui a été déployé dans les deux collèges.

Enfin, vous nous interrogez sur le maintien de l'aide sociale. Là encore, comme vous le savez, **l'action sociale est au cœur de notre engagement, fidèles aux valeurs**

humaines du centre et de la droite qui se sont largement rassemblées pour soutenir notre candidature.

Contrairement aux affirmations de candidats proches de la gauche de la gauche, le département des hauts de Seine consacre une large part de son budget de fonctionnement à l'action sociale, plus de 900 millions d'euros, plus que le département de la Seine Saint Denis, et, par son excellente gestion, contribue de façon significative aux budgets des autres départements d'Ile de France.

La crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons a rappelé le rôle essentiel du Département qui a débloqué 120 millions d'euros d'aides exceptionnelles pour tous les alto-séquanais. Depuis le début de la crise sanitaire, le département a apporté des aides aux familles, aux plus fragiles, aux artisans et commerçants, aux collégiens, aux communes.

Chaque année, plus de 10 millions d'aides et de subventions essentielles à la qualité de vie de tous les Châtillonnais sont versées pour financer :

- les établissements municipaux d'accueil de jeune enfant
- les relais d'assistantes maternelles parentales
- des activités sportives et culturelles
- la coordination gérontologique
- le conservatoire de musique et de danse ainsi que le théâtre
- le club de prévention Action Jeunes
- des dispositifs d'actions et d'éducation artistique et culturelle pour nos collégiens.

De la même façon, plus de 7 millions d'euros sont consacrés à l'aide sociale pour les Fontenaisiens chaque année.

Comme vous le voyez, **notre action déterminée au cœur de l'exécutif départemental a permis de garantir un haut niveau d'aides et d'accompagnement pour nos concitoyens en difficulté.**

Il a rendu possible de nombreuses opérations importantes pour notre qualité de vie. Toutes ces réalisations, à Châtillon comme à Fontenay-aux-Roses, ont bénéficié **d'un soutien financier du Département allant jusqu'à 80 % du coût total de chaque projet.** Citons, par exemple, à Châtillon le **gymnase Vastel** dans le complexe Roland Garros, **l'école Jules Verne**, **l'extension de la crèche Farandole** ou la **rénovation à venir du cinéma** ou bien encore la **construction prochaine d'une école maternelle** dans le secteur Jean Jaurès. A Fontenay, il a largement contribué à la rénovation

des trois places du centre-ville, à la livraison de deux gymnases, d'une école rénovée, d'équipements sportifs...

De nombreux autres projets ont vu le jour tels que l'aménagement de plusieurs voiries (devant la poste, rue des pierrelais, boulevard de la liberté ou rue Pierre Brossolette), des aménagements d'arrêts de bus. De nombreuses aides ont été déployées pour nos associations sportives et culturelles. De même, la coulée verte a bénéficié de nombreux aménagements pour l'éclairage, la végétalisation et l'installation d'une aire sportive dont la réimplantation devrait démarrer dans les prochains jours. Nos séniors et les plus fragiles ont bénéficié de nombreuses activités visant à lutter contre l'isolement.

Nous vous invitons à prendre connaissance de nos documents de campagne (sur les réseaux sociaux @chatillon_FAR 2021 / FB : Défendons l'avenir de nos villes, mais aussi dans vos boîtes aux lettres) qui vous présenteront d'autres projets pour 2021-2028 pour la vidéo-protection, pour les associations, pour les activités sportives ou de nouveaux projets d'investissements pour les structures communales bâties.

En 2015, les Châtillonnais et les Fontenaisiens nous ont accordé largement leur confiance. C'est fort des actions concrètes que nous avons réalisées pour les collègues, les écoles, les crèches, la sécurité, les mobilités, les solidarités à tous les âges de la vie et le logement, que nous sollicitons à nouveau les suffrages de nos concitoyens.

Être dans la majorité départementale est une force qui a permis de relancer la coopération entre le département et nos deux communes qui ont ainsi pu bénéficier de plus de 21 millions d'euros pour l'amélioration de notre quotidien et de notre cadre de vie.

Le 20 juin, en nous renouvelant votre confiance, nous poursuivrons notre engagement avec la même détermination et le même enthousiasme pour tous les Châtillonnais et les Fontenaisiens.

Anne-Christine BATALLE et Laurent VASTEL

Ensemble pour nos villes

